RÉFÉRENTS HANDICAP

Coordination: Franck HELYE, Cécile MASTRIPPOLITO

Équipe projet : Franck HELYE, Cécile MASTRIPPOLITO,

Mélanie PORTE

Contacts: f.helye@codes83.org - c.mastrippolito@codes83.org

04.94.89.47.98

L'ACTION EN BREF



Au sein des établissements de santé, les référents handicap occupent une place centrale dans la mise en œuvre d'une politique d'inclusion durable. Leur mission dépasse la simple adaptation individuelle des prises en charge : elle vise à faire évoluer l'environnement, les pratiques professionnelles et l'organisation des soins afin de garantir une accessibilité effective pour tous les usagers. En inscrivant leur action dans une dynamique collective et structurelle, ils participent à la diffusion d'une culture de l'accessibilité universelle et à la transformation progressive des représentations au sein des équipes pluridisciplinaires.

Problématique

Comment renforcer le rôle des référents handicap pour améliorer l'inclusion et la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ?

© Publics cibles

- Les référents handicap des établissements de santé, bénéficiaires directs des formations et accompagnements méthodologiques.
- Un public élargi, comprenant des aidants, associations, partenaires institutionnels et citoyens intéressés par la thématique du handicap, qui a pu participer aux temps ouverts à tous, tels que le colloque.

Notre action

Lors de leur prise de fonction, les référents handicap bénéficient d'une formation initiale destinée à leur donner les repères nécessaires à l'exercice de leur mission. Dans la continuité de cette démarche, le colloque annuel des référents handicap constitue un temps fort d'échanges et de partages. Il permet de clarifier les missions, d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de valoriser les bonnes pratiques observées dans les établissements. Enfin, un accompagnement méthodologique, mené en ateliers restreints, vient compléter ce dispositif. Il offre la possibilité d'approfondir les constats issus du colloque et de coconstruire des outils communs, adaptés aux spécificités locales, afin de renforcer l'action des référents dans leurs missions quotidiennes. Ces actions sont portées par le GHT 83, le CODES 83 a apporté son soutien au déploiement du dispositif.



CHIFFRES CLÉS 2025

1 colloque:

97 participants au total 30 référents handicap 5 thématiques de travail 97,5% de satisfaction

La formation:

6 sessions de formation 63 référents handicap formés

En cours:

1 accompagnement méthodologique

CHIFFRES CLÉS 2024

1 colloque:

54 participants au total 3 thématiques de travail 100% de satisfaction

LEURS MISSIONS

Garantir accessibilité et inclusion

Anticiper et adapter le parcours de soin

Soutenir les équipes médicales

Diffuser les bonnes pratiques

Sensibiliser les professionnels

Mettre en œuvre la politique handicap













En 2025, renforcer le rôle des référents handicap des établissements de santé pour améliorer l'inclusion et la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le département du Var.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Formation initiale (6 sessions de 2 journées)

• Organiser et animer un formation initiale de 2 jours à destination de référents handicap issus d'établissements de santé (CHITS, CH Hyères, CHI Fréjus, etc.) afin de leur permettre d'acquérir les repères essentiels à l'exercice de leur fonction.

Colloque annuel (1 journée)

 Organiser et animer un colloque annuel permettant de partager les expériences entre établissements et acteurs du territoire, d'identifier les difficultés rencontrées dans les pratiques et de valoriser les initiatives existantes pour faire émerger des pistes d'amélioration.

Accompagnement méthodologique (4 demi-journées)

 Accompagner méthodologiquement un groupe de référents handicap à travers l'animation de 4 séances. Elles offrent l'occasion d'approfondir les constats issus du colloque, d'élaborer des outils communs et opérationnels et de construire progressivement un cadre méthodologique adapté aux réalités locales.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Évaluation de résultats :

Utilité perçue - Evolution des besoins

Évaluation de processus :

Réalisation - Participation - Satisfaction - Mise en pratique